

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-l-accident-de-Saint-Laurent-des-Eaux-a>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire : l'accident de Saint-Laurent-des-Eaux à l'origine de rejets de plutonium dans la Loire**

17 mars 2016

Nucléaire : l'accident de Saint-Laurent-des-Eaux à l'origine de rejets de plutonium dans la Loire

Philippe Collet, Rédacteur spécialisé

L'IRSN confirme que l'accident de Saint-Laurent-des-Eaux de 1980 a entraîné une pollution de la Loire au plutonium. Il évoque la possibilité de plusieurs rejets, sans se prononcer sur les rejets volontaires révélés par Marcel Boiteux, en mai dernier.

© T.A.F.K.A.S. Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux

L'analyse de sédiments prélevés dans les berges de la Loire en aval d'Angers en juillet 2015 *"montre des pics de concentration en plutonium pour les années 1969 et 1980 qui correspondent à deux accidents intervenus sur la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux"*, annonce ce jeudi 17 mars 2016 l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

L'Institut précise que les caractéristiques du plutonium *"attestent sans équivoque d'apports additionnels (...) d'origine industrielle"*, c'est-à-dire distincts des retombées des essais nucléaires atmosphériques réalisés durant les années 1960. L'Institut ne se prononce pas sur le caractère volontaire des rejets de plutonium dans la Loire. En revanche, il apporte des éléments faisant apparaître des niveaux *"anormalement élevés"* de plutonium dans des prélèvements d'eau effectués entre 1980 et 1983, ce qui pourrait appuyer l'hypothèse des rejets successifs de plutonium suite à l'accident de 1980.

"Ces observations pourraient correspondre à l'enregistrement de rejets effectués en Loire par le CNPE de Saint-Laurent-des-Eaux en 1980, voire ultérieurement dans de moindres proportions", conclut l'IRSN. Les rejets de plutonium associés à l'accident de 1980 ont été au cœur d'une polémique en mai dernier, suite aux révélations de Marcel Boiteux, président-directeur général d'EDF à l'époque.

Un pic quatre fois supérieur à la normale

La note publiée par l'IRSN rappelle que, dès 1982, une étude "*a permis de mettre en évidence (...) la présence des isotopes 238 et 239, 240 du plutonium dans les matières en suspension de la Loire, à des niveaux de concentration et dans des rapports d'activité (l'activité du plutonium 238 par rapport à celle des plutonium 239 et 240 est supérieure à 0,04) attestant de rejets industriels*". Cette étude s'appuyait sur des prélèvements d'eau effectués en octobre 1980, soit sept mois après l'accident intervenu le 13 mars 1980. La valeur mesurée par l'IRSN sont "*près de 4 fois les teneurs attendues en l'absence de toute influence industrielle*".

Cette présence "*peut être interprétée comme la rémanence d'un rejet unique ou la trace de plusieurs rejets de moindre ampleur réalisés sur cette période*", indique l'IRSN, rappelant que des échantillons de matières en suspension prélevées dans la Loire en juin 1982, avril et mai 1983 faisaient apparaître des rapports d'activité "*anormalement élevés*".

Enquête administrative en cours

Pour rappel, en mai 2015, Marcel Boiteux, directeur général d'EDF de 1967 à 1987, avait expliqué lors d'une émission télévisée que l'entreprise publique avait rejeté dans la Loire des effluents contenant du plutonium suite à l'accident survenu en 1980. L'accident (la fusion partielle du cœur du réacteur graphite-gaz numéro 2), classé au niveau de l'échelle internationale des événements nucléaires (Ines) graduée de 0 à 7, est connu de longue date, mais ces rejets de plutonium ne l'étaient pas. "*C'est quand même pas grand-chose*", avait estimé l'ancien dirigeant d'EDF, expliquant qu'"*en cas d'accident il se passe des choses illégales*".

Dans la foulée, Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, avait lancé une enquête administrative auprès du Conseil général de l'économie et du Conseil général de l'environnement et du développement durable.